



À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

b
21/10/2025 / 18 heures /

Membres (cocher les membres présents)	
X Chloé Flandre, membre parent, représentation du comité de parents	X Simon Lachapelle, membre enseignant
Invités	
X Jean-François Rousseau, membre parent	X Isabelle Hébert, membre enseignant
X Geneviève Beaulieu, membre parent	X Véronique Fortin, membre enseignant
X Bernard Dévieux, membre parent	<input type="checkbox"/> Gabriel Tétreault, membre enseignant substitut
X Mylène Leduc, membre parent	X Marie-Claude Marcoux, membre technicienne en service de garde
<input type="checkbox"/> Marylyn Paré-Castonguay, membre parent substitut	X Julie Rousselle, directrice – non-votant au CÉ
<input type="checkbox"/> Claudia Lacasse, membre parent substitut	

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution
				Sans objet -- Fait F Non fait NF En réalisation ER
1.	Ouverture de l'assemblée	Présence de 9 personnes; le quorum est atteint. L'assemblée débute à 18h06		
2.	Adoption de l'ordre du jour	<i>Mme Beaulieu, présidente, procède à la lecture de l'ordre du jour et propose son adoption.</i> <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i>		CE25-26-13
3.	Affaires courantes Plan de répartition des écoles de Boucherville	Il est mentionné que nous avons reçu les informations concernant la participation à la soirée de consultation sur le plan de répartition des écoles de Boucherville qui s'est tenue le 15 octobre dernier.		



Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

	<p>Il y a eu 200 inscriptions et seulement 120 personnes se sont présentées. La participation par école tournait entre 40% et 72% de représentation. Également, jusqu'à présent, seulement 150 personnes ont répondu au sondage post consultation. Les citoyens ont jusqu'au 31 octobre prochain pour y répondre.</p> <p>On revient sur la conversation que les membres du CÉ ont eu lors d'un appel téléphonique avec le CSSP pour poser les questions discutées au dernier CE. Il a été mentionné que tout dépendant du scénario appuyé par le CÉ de Paul VI, il nous suggère de faire des propositions concrètes. Un membre demande quelle position on veut prendre comme CÉ. Est-ce qu'on veut prendre une position sur un type de scénario ou plutôt émettre ou plutôt des recommandations globales sur chacun des scénarios.</p> <p><i>Il est proposé par M. Rousseau de prendre clairement position sur un des scénarios proposés par le CSSP.</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité par les représentants des parents membres du conseil d'établissement. Les représentants du membre enseignant et la représentante du service de garde s'abstiennent car ils ont leurs propres canaux de communication pour porter leur voix et veulent respecter leur droit de réserve à leur employeur.</i></p> <p>Malgré la volonté des parents du conseil d'établissement de veiller au bien-être collectif avec des écoles rénovées, à la lumière des informations récoltées à la soirée de consultation:</p> <ul style="list-style-type: none">- Aucune garantie sur le plan de rénovation		CE25-26-14
--	---	--	-------------------



Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

	<ul style="list-style-type: none">- Plus de déplacements d'élèves- Deux changements en deux ans pour les élèves et impact important sur leur parcours scolaire- Manque d'information sur l'état des travaux et une incertitude face au budget de rénovation <p><i>Il est proposé par Mme Beaulieu de ne pas retenir le scénario 3.</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité par les représentants des parents membres du conseil d'établissement. Les représentants du membre enseignant et la représentante du service de garde s'abstiennent car ils ont leurs propres canaux de communication pour porter leur voix et veulent respecter leur droit de réserve à leur employeur.</i></p> <p>Une option qui serait intéressante pour l'école si le scénario 2 est choisi au terme de la discussion pourrait être un PPP (projet pédagogique particulier) pour ramener des élèves à l'école. Voir la faisabilité d'avoir des maternelles 4 ans.</p> <p>Au niveau de la réduction du service aux élèves, Mme Rousselle explique que les services professionnels (psychoéducateur, psychologue, ergothérapeute) est un service global payé par le CSSP et dont les écoles bénéficient en fonction des besoins qui émergent sur le territoire au fil de l'année), donc peu d'impact sur les services aux élèves s'il y avait une réduction d'élève à Paul VI puisque c'est une enveloppe globale disponible à tous</p> <p>Les services des TES et orthopédagogues sont, quant à eux, des services payés à même les budgets écoles.</p>		CE25-26-15
--	--	--	------------



Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

	<p>Après discussion, les représentants des parents, conviennent que le scénario 1 (possibilité de réduction d'une classe à Paul VI) aurait un impact modéré sur l'école et le service aux élèves.</p> <p>En ce qui a trait au scénario 2 (possibilité de réduction de 5 classes), l'impact serait plus important au niveau de l'équipe école puisque que les professeurs de PAUL VI auraient priorité sur la nouvelle école. Donc, plusieurs enseignants pourraient partir pour aller à la nouvelle école entraînant un roulement de personnel majeur pour l'école et de grands changements sur la stabilité du personnel enseignant pour les élèves. De plus, on perdrat de l'argent pour le budget école (TES et orthopédagogique) et malgré le maintien des ratios, cela pourrait entraîner une réduction des heures de services de ces professionnels importants pour la réussite éducative des élèves.</p> <p><i>Il est proposé par M. Rousseau d'appuyer le scénario 1 tout en y apportant les modifications suivantes:</i></p> <ul style="list-style-type: none">● <i>Reconsidérer le découpage du plan de répartition en considérant la possibilité de deux nouvelles écoles à venir sur le territoire.</i>● <i>Supporter les équipes dans leur choix de solutions pour bonifier l'offre aux élèves dans ce moment de transition.</i>● <i>Il serait souhaitable également de laisser le choix aux familles de prioriser la fratrie ou le choix école pour les étudiants du troisième cycle du primaire pour les familles qui seront impactés par la nouvelle répartition.</i>		
--	---	--	--



À l'école Paul-VI,
On "s'aime" la vie !

Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

	<p><i>Adopté à l'unanimité par les représentants des parents membres du conseil d'établissement. Les représentants du membre enseignant et la représentante du service de garde s'abstiennent car ils ont leurs propres canaux de communication pour porter leur voix et veulent respecter leur droit de réserve à leur employeur.</i></p> <p><i>Il est proposé d'envoyer la motion, adoptée ce soir et jointe au procès-verbal, aux autres conseils d'établissement des écoles de Boucherville pour obtenir leur appui.</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité par les représentants des parents membres du conseil d'établissement. Les représentants du membre enseignant et la représentante du service de garde s'abstiennent car ils ont leur propre canaux de communication pour porter leur voix et veulent respecter leur droit de réserve à leur employeur.</i></p>		CE25-26-17
4.	Autres sujets	Il n'y pas d'autres sujets amenés	
15.	Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 20h30	



Geneviève Beaulieu
Présidente



Mylène Leduc
Secrétaire